

Supplément  
**Spécial nouveaux élus**



### Actualité

de l'intercommunalité  
 page 2

### Zoom

sur le logement aidé  
 page 3

### Vos services

Le développement agricole  
 page 4

### Supplément

Spécial «élections 2014»

Depuis 17 mois et la création de notre Communauté de Communes, nous avons su démontrer notre capacité à travailler ensemble. Elu président, le 9 avril, je tiens à saluer le travail effectué par Jean-Marc PEILLEX, comme premier président de cette nouvelle communauté. Je continuerai à veiller à ce que chacune de nos 10 communes ait toute sa place pour contribuer efficacement à la construction d'un projet qui n'est pas la somme de ceux des 10 communes mais un projet commun pour tous nos habitants et résidents.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de Ma Vie au Pays du Mont Blanc qui vous permettra de découvrir nos actions en cours ainsi que vos 41 élus communautaires.



Georges MORAND

Président de la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc



Inscrivez-vous à la newsletter en envoyant votre e-mail à [communication@ccpmb.fr](mailto:communication@ccpmb.fr)

### Séjours Transfrontaliers

#### Juillet 2014 : trois séjours exceptionnels pour les jeunes transalpins.

Pour la 4<sup>e</sup> année, les jeunes de 11 à 16 ans du territoire ont la possibilité de randonner sur le Tour du Mont-Blanc avec d'autres jeunes suisses et italiens.

Trois parcours de 5 jours sont organisés pour découvrir grâce à des professionnels (gardien de refuge, alpagiste, glaciologue...) le patrimoine montagnard des 3 pays. L'encadrement est assuré par un accompagnateur en montagne.

La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc subventionne la majeure partie du séjour. Reste 150 € à la charge des familles.

Départs les 13, 20 et 27 juillet.

Informations et renseignements au 04 50 58 32 13 ou [f.amelot@centrenaturemontagnarde.org](mailto:f.amelot@centrenaturemontagnarde.org).



Une expérience formidable pour les jeunes italiens, suisses et français de pouvoir se rencontrer et partager leurs cultures, leur passion.

### Application i Mont-Blanc Organiser ses activités et toutes ses sorties.

Evènements, sorties, visites, restaurants... mais aussi horaires d'ouverture des commerces des communes du Pays du Mont Blanc.

Retrouvez tout cela avec une application gratuite sur votre smartphone ou tablette.



Partagez toutes vos bonnes trouvailles avec vos amis ou votre famille, sur les réseaux sociaux.

Réalisée en collaboration avec la Vallée de Chamonix et Rhône Alpes Tourisme, cet outil pratique et facile d'usage est à télécharger sans attendre !

### Charte Eco-responsabilité Le développement durable, un enjeu au quotidien.

A l'heure où les bonnes pratiques en matière d'environnement concernent tous les citoyens, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc s'est lancée dans une démarche d'Eco Responsabilité avec le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères. Son objectif : réduire la production d'ordures ménagères de 7% minimum sur les 5 années à venir. Ainsi l'ensemble du personnel s'est engagé à diminuer sa consommation de papier et ses déchets.

### Transports scolaires

#### Inscriptions 2014

Du 1<sup>er</sup> au 15 juillet, de 13h30 à 16h30, pensez à inscrire ou réinscrire votre enfant aux transports scolaires.

Informations : 04 50 78 12 10

### Chenil & pension

#### Réservation été 2014

Partez en vacances l'esprit libre en confiant votre chien au Chenil du Pays du Mont-Blanc. Réservez-lui dès maintenant sa place au 04 50 47 17 41.

### chiffre CLÉ

**4** déchèteries accessibles pour les habitants des 10 communes du Pays du Mont Blanc. Situées à Megève, Passy, Saint-Gervais et Sallanches, elles sont accessibles librement. Davantage d'informations au: 04 50 78 12 10.



### En image



Georges MORAND a remis le premier trophée de l'intercommunalité lors du 64<sup>e</sup> Challenge des moniteurs ESF, du 07 au 12 avril à Combloux.

### « Soutenir le logement locatif aidé, une priorité pour l'intercommunalité »

65 % de la population du Pays du Mont-Blanc est éligible pour occuper un logement locatif. Face à ce constat et aux difficultés que l'on peut rencontrer pour se loger, la Communauté de Communes Pays du Mont Blanc a défini son premier Programme Local de l'Habitat (PLH).

## Questions à ...

**Georges MORAND**

Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc



**Ma vie :** Pourquoi la CCPMB s'investit-elle en faveur du logement ?

**Georges MORAND :** Le logement est une préoccupation pour tous mais davantage encore pour nous, habitants du Pays du Mont-Blanc. De plus en plus de personnes rencontrent des difficultés pour se loger. Il manque des logements et se loger coûte cher. Collectivité de proximité, la Communauté de Communes s'est donnée comme mission d'apporter des solutions pour réaliser des logements accessibles pour tous.

**Ma vie :** Et qu'est-ce qu'un PLH ?

**Georges MORAND :** Le Programme Local de l'Habitat (PLH) nous a permis de définir nos priorités en matière d'habitat à l'échelle des 10 communes jusqu'en 2018. Nous souhaitons favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale. Nous améliorerons également l'accessibilité du logement aux personnes handicapées qui peuvent parfois se sentir écartées de cette question. Notre Communauté de Communes souhaite établir une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement. Notre PLH s'attache donc à répondre aux besoins en logement et en hébergement de l'ensemble de nos habitants. Concrètement, nous apporterons un soutien financier important en complément de tous les efforts consentis par les communes. C'est un vrai engagement majeur de notre collectivité.

### LES CHIFFRES

**239 227 €** déjà engagés pour soutenir la création de logements aidés dont les travaux ont déjà commencé.

**89** logements nouveaux soutenus en 2014 seront bientôt disponibles à Demi-Quartier, Sallanches et Passy.

**Ma vie :** Concrètement quelles seront les réalisations du PLH du Pays du Mont Blanc ?

**Georges MORAND :** Au total, le PLH du PMB prévoit la création de 696 logements locatifs aidés répartis sur l'ensemble de nos 10 communes. Si une grande partie sera construite sur Sallanches et Passy, d'ici 2018 des logements seront créés dans toutes les communes : de 10 logements à Cordon et aux Contamines-Montjoie à 80 logements à St Gervais. La Communauté de Communes va investir 1 294 800 euros sur les 5 années que durent notre PLH soit une moyenne de 215 800 euros par an. Ces nouveaux logements permettront à la fois de mieux répondre aux besoins de nos habitants mais également d'attirer de nouveaux ménages.

2014 - 2018

Objectif de **696** logements locatifs aidés à construire sur les 10 communes.

Le Conseil communautaire adopte définitivement le Programme Local de l'Habitat. **19 FÉV. 2014**

**24 SEPT. 2013** Le Comité Régional de l'Habitat examine le projet de PLH.

Le Conseil communautaire arrête le projet de PLH. **3 JUILLET 2013**

**2013 2009** Des premières réflexions au choix des orientations et du programme d'actions.

Les communes du PMB décident de mettre en commun leur compétences et réalisent et mettent en oeuvre un PLH **2007**

Élaboration du PLH Pays du Mont-Blanc

## L'intercommunalité soutient le développement agricole et pastoral

Depuis 2008, le Pays du Mont-Blanc s'est engagé en faveur de l'économie agricole en élaborant un le **Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER)**.

**Retour sur 4 années de réalisations.**

Volet agricole du partenariat avec la Région Rhône-Alpes, le PSADER a permis de mobiliser environ 325 000 € de crédits régionaux. De nombreux projets collectifs agricoles ont ainsi pu aboutir.

### De l'abattoir aux filières courtes

Trois magasins de coopérative à Megève, Chamonix et Domancy (ouverture 2014/2015) ont été financés. De plus, la filière viande locale a été soutenue en organisant le rassemblement des professionnels autour des travaux de modernisation de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc. Le PSADER a permis également la réalisation d'un film présentant les particularités du métier d'agriculteur sur notre territoire.

### Promotion de la forêt

Le PSADER a aussi intégré les questions forestières. Il a financé des actions d'animation et d'information des propriétaires forestiers par le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), d'organiser la filière bois énergie du territoire...

La CCPMB travaille actuellement au renouvellement de ce projet stratégique car l'économie agricole reste un enjeu clé pour notre territoire. ■



## La volonté de valoriser les alpages

« Nos espaces pastoraux sont essentiels pour notre économie agricole et touristique. Nous tenons à ce que ce patrimoine soit respecté et mis en valeur », explique Laurence TRAPPIER, Vice-présidente en charge des questions agricoles à la CCPMB et maire de Domancy.

C'est pour répondre à ces enjeux que le Plan Pastoral Territorial a été mis en place depuis 2010. Avec la Région et l'Europe, 350 000 € ont pu déjà être mobilisés sur des projets variés pour : faciliter l'accès aux alpages, approvisionner en eaux ces sites, aménager des logements pour les bergers ou promouvoir auprès des enfants des écoles les alpages avec l'opération « un berger dans mon école ». Les journées grand public prévues cet été (*voir ci-dessous*) permettront également de présenter en détail les projets et de rencontrer les partenaires et les services de la Communauté de Communes qui ont travaillé à toutes ces réalisations. ■



## à découvrir

### Pour vivre la montagne de l'intérieur

Aux premiers jours de l'été, nos montagnes résonnent des cloches des troupeaux que les bergers conduisent vers les alpages. Lorsque l'herbe se fait plus rare en bas, que le soleil chauffe dans la vallée, les alpages sont la promesse de pâturages verdoyants.

Cet été, prenez le temps d'explorer ces espaces exceptionnels et de redécouvrir les traditions de vie des éleveurs et bergers en harmonie avec la nature.

La CCPMB organise avec ses partenaires quatre journées de découverte des alpages, dans le cadre de son Plan Pastoral du Territoire :

### à ne pas manquer

- 28 juin  
Alpage de Véran, Sallanches
- 10 juillet  
Alpage du Truc, Saint-Gervais
- 27 août  
Alpage Plan de l'Are, Praz/Arly
- 06 septembre  
Alpage La Pendant, Chamonix

Inscription obligatoire à la CCPMB

Participez à ces moments gratuits et uniques en familles ou entre amis, le temps d'une balade, d'un conte ou d'une rencontre... ■

